

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 07 mars, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vendredi 1 mars 2024, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 22

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Monsieur Pierre LECLERC,  
Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL,  
Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilyn LANTRAIN,  
Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Rodolphe CAMBRESY.  
Mme Virginie PRADAL à M. Bruno POIGNANT.  
Mme Nicole BROCARD à Mme Véronique CHEVILLARD.  
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.  
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.  
Mme Rosa SAADI à Mme Béatrice MAZZOCCHI.  
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.

#### Absents excusés :

#### Absents :

M. GODARD Serge, M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

2024DELIB0039 - APPEL D'OFFRES RELATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REVÊTEMENTS DE CHAUSSÉES ET TROTTOIRS EN MATÉRIAUX BITUMINEUX - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-21,  
Vu le Code de la commande publique,  
Vu le rapport d'analyse des offres,  
Vu le procès-verbal de jugement des offres de la Commission d'Appel d'Offres du 27 février 2024,, attribuant le marché de travaux de revêtements de chaussées et trottoirs en matériaux bitumineux à SNC EIFFAGE ROUTE IDF.  
Vu l'avis de la Commission Municipale n° 9 « Transition Ecologique, Environnement, Bâtiments Communaux » du 29 février 2024,

Considérant que Monsieur le Maire est chargé, sous le contrôle du conseil municipal, de souscrire les marchés et les accords-cadres,  
Considérant qu'il convient de renouveler le marché de travaux de revêtements de chaussées et trottoirs en matériaux bitumineux afin de bénéficier d'une société spécialisée dans ce domaine,

Après en avoir délibéré, et par 29 voix pour

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux de revêtements de chaussées et trottoirs en matériaux bitumineux à intervenir entre la Commune et la société SNC EIFFAGE ROUTE IDF sise ZAC le Bois Cerdon, 5 rue le Bois Cerdon à VALENTON (94460), dont l'offre jugée économiquement la plus avantageuse été retenue par la Commission des appels d'offres du 27 février 2024, pour un montant maximal annuel de 1 500 000 € HT.

**ARTICLE 2** : PRÉCISE que le marché est conclu pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, par périodes successives d'un an sans pouvoir excéder une durée totale de quatre ans.

**ARTICLE 3** : PRÉCISE que le marché sera signé par Monsieur le Maire dès que la présente délibération sera exécutoire.

**ARTICLE 4** : CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires liées à l'exécution du marché et notamment celles relatives à sa résiliation.

**ARTICLE 5** : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2024 et seront inscrits chaque année dans le cadre d'éventuelles reconductions, aux chapitres et articles correspondants.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 21/03/2024

Secrétaire de séance  
Jean-Antoine GALLEGRO



Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-sur-Marne